

# ASSEMBLÉE NATIONALE

28 mai 2013

---

SÉPARATION ET RÉGULATION DES ACTIVITÉS BANCAIRES - (N° 838)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CF153

présenté par  
Mme Berger, rapporteure

-----

### ARTICLE 4 BIS

L'alinéa 7 est complété par les mots: « et chiffre d'affaires ; ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.